

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/02/13

Reçu en Préfecture le : 27/02/13

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 février 2013 D-2013/126

### Aujourd'hui 25 février 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

### Monsieur Alain JUPPE - Maire

### **Etaient Présents:**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Le groupe socialiste ( Mr Respaud, Mr Rouveyre, Mme Diez, Mme Desaigues, Mr Perez, Mme Ajon ) quitte la séance à 16h15

#### Excusés:

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT

# Exploitation des installations techniques des bâtiments communaux. Avenants aux marchés M080121 - M080123 et M080124 Lots 1 à 6. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20080193 du 14 avril 2008, vous avez, à la suite d'un appel d'offres ouvert, autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés d'exploitation des installations techniques (chauffages, ventilations, etc.) des bâtiments communaux pour un montant hors taxe de 11 453 334,52 €, pour la durée du marché, répartis en six lots et attribués à cinq sociétés, pour une durée de 5 ans, du 1<sup>er</sup> mai 2008 au 30 avril 2013 :

- Lot Nº1 - Education : société SPIE

Lot N°2 - Sport / Culture : société G-TEC

- Lot N°3 - Bâtiments complexes : société IDEX Energies

- Lot Nº4 - Piscines : société ELYO

- Lot N°5 - Administratif / associatif : société G-TEC

Lot N°6 - Action sociale : société DALKIA

Un premier avenant a été établi le 25 mai 2009, par délibération n° D-20090297, portant le montant total du marché sur 5 ans à 12 353 332,27 € HT. Sa signature a permis de compléter les prestations, d'engager des travaux de mise à niveaux complémentaires dans chacun des 6 lots concernés, et d'intégrer dans le périmètre du contrat des bâtiments construits ou réhabilités par la ville, exclus de la liste du marché d'origine.

Un deuxième avenant, validé par délibération D- 20100384 en date 28 juin 2010, intègre de nouveaux bâtiments (maisons aux Personnages et de l'eau vive, crèches Sainte-Colombe et Paul-Louis Lande, etc.). Il reconduit en outre les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 pour une année supplémentaire. Le montant total hors taxe du marché sur 5 ans est ainsi porté à 12 554 023,53 €.

Un troisième avenant, validé par délibération D-2011/393 du 27 Juin 2011, reconduit encore pour un an les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 et intègre de nouveaux bâtiments, portant le montant total hors taxe du marché à 12 682 176,24 €.

Enfin, un quatrième avenant, validé par délibération n° D-2012/351 du 25 juin 2012, répète pour une nouvelle année la reconduction des prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 et intègre de nouveaux bâtiments. Le nouveau montant total hors taxe du marché s'élève alors sur 5 ans à 12 749 391,67 €.

Le contrat de maintenance des installations techniques est un outil essentiel pour l'atteinte des objectifs du Plan Climat Energie Territoire.

Sur la base des résultats obtenus sur la période 2008-2012, les objectifs initiaux de réduction des consommations d'énergie, fixés à 38 % en 2014, ont été revus et améliorés pour être portés à 50% à l'horizon 2016, dans le cadre du nouveau plan d'actions adopté en septembre 2012 (Axe 1-Objectif 2-Action 6 du PCET).

La transcription de ces objectifs conduit à des modifications sensibles des futurs marchés d'exploitation. Leur passation nécessite de revoir le cahier des charges, la procédure et le mode de sélection des candidats. Une procédure de "dialogue compétitif" semble nécessaire pour atteindre ces objectifs. Dans ce cadre, la collectivité indique les résultats attendus mais laisse aux entreprises le choix des moyens, qui sont ensuite appréhendés dans le cadre du dialogue. Cependant, dès lors que cette procédure est envisagée, l'agenda ne correspond plus au planning initial de renouvellement des marchés conclu en 2008.

Dans ce contexte, il convient d'établir un nouvel avenant aux contrats pour :

- prolonger les contrats actuels d'une durée d'un an passe ainsi de 5 ans à 6 ans pour les lots 1 à 6, en ne reconduisant que les prestations essentielles au fonctionnement des installations, soit :
  - \* Conduite et surveillance : P2
  - \* Gros Entretien et Renouvellement : GER ou P3.
- supprimer les prestations optionnelles : plan de progrès, SMPEE et PES.

Ces ajustements nécessitent de passer les avenants suivants aux marchés existants :

<u>Lot 1 – Education</u> <u>Marché M 080121 - Entreprise SPIE</u>

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	391 514,15
Garantie Totale GER Poste P3 :	85 000,00
Montant HT	476 514,15

	Montant en € HT
Montant de base	3 315 697,99
Montant Avenant no 1	243 113,19
Montant Avenant n° 2	PFI
	engagement de consommation
Montant Avenant no 3	7 945,00
Montant Avenant proposé nº 4	476 514,15
Nouveau montant du marché	4 043 270,34

### <u>Lot 2 – Sport / Culture</u> <u>Marché M 080122 - Entreprise G-TEC</u>

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	70 969,26
Garantie Totale GER Poste P3:	30 527,32
Montant HT	101 496,58

	Montant en € HT
Montant de base	604 709,87
Montant Avenant n° 1	66 480,91
Montant Avenant proposé n° 2	101 496,58
Nouveau montant du marché	772 687,36

### <u>Lot 3 – Bâtiments complexes</u> <u>Marché M 080123 - Entreprise IDEX Energie</u>

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	379 575,05
Garantie Totale GER Poste P3:	134 247,63
Montant HT	513 822,68

	Montant en € HT
Montant de base	2 220 643,19
Montant Avenant no 1	244 192,34
Montant Avenant no 2	5 025,00
Montant Avenant no 3	47 240,00
Montant Avenant no 4	10 855,00
Montant Avenant proposé n° 5	513 822,68
Nouveau montant du marché	3 041 778,22

<u>Lot 4 – Piscines</u> <u>Marché M 080124 - Entreprise ELYO</u>

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	747 919,44
Garantie Totale GER Poste P3:	99 273,32
Montant HT	847 192,76

	Montant en € HT
Montant de base	4 089 443,50
Montant Avenant no 1	215 382,33
Montant Avenant no 2	130 369,14
Montant Avenant no 3	101 692,64
Montant Avenant no 4	97 199,16
Montant Avenant proposé nº 5	847 192,76
Nouveau montant du marché	5 481 279,54

<u>Lot 5 – Administratif et Associatif</u> <u>Marché M 080125 - Entreprise G TEC</u>

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	33 588,86
Garantie Totale GER Poste P3:	13 191,76
Montant HT	46 780,62

	Montant en € HT
Montant de base	435 590,33
Montant Avenant no 1	64 272,96
Montant Avenant no 2	34 229,28
Montant Avenant proposé nº 3	46 780,62
Nouveau montant du marché	512 414,63

### <u>Lot 6 – Social</u> <u>Marché M 080126 - Entreprise DALKIA</u>

Détail de l'avenant proposé	Montant en € HT
Conduite et entretien Poste P2	131 827,53
Garantie Totale GER Poste P3:	50 085,47
Montant HT	181 913,00

	Montant en € HT
Montant de base	787 249,64
Montant Avenant no 1	21 350,00
Montant Avenant no 2	65 297,12
Montant Avenant no 3	9 871,19
Montant Avenant proposé nº 4	181 913,00
Nouveau montant du marché	1 065 680,94

Le nouveau montant total hors taxe du marché s'élèvera donc à 14 917 111,03 €.

En conséquence, et comme suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous remercions, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 6156.

### ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 février 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**